PROCÈS-VERBAL DE LA 37^{ème} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE LA FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS DE FAMILLES MONOPARENTALES ET RECOMPOSÉES DU QUÉBEC, TENUE LE 11 JUIN 2011, À L'HOTEL AMBASSADEUR À BEAUPORT, DE 9 H à 17H.

1- OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

En ouverture, madame Nathaly Roy, présidente du conseil d'administration, remercie tous les membres présent(e)s, leur souhaitant la bienvenue à cette 37^{ème} AGA.

Les remerciant de leur engagement et soulignant le départ de certain(e)s, elle invite les membres du conseil d'administration à se présenter brièvement.

Madame Roy souligne le bon travail fait sur le site web par mesdames Nicole Nepton et Claudette Mainguy.

Elle invite ensuite les délégué(e)s à s'identifier par région administrative.

2- VÉRIFICATION DU QUORUM

Au moment d'ouvrir l'assemblée, dix-huit (18) associations ayant le statut de membre actif sur vingt neuf (29) sont représentées; le quorum de douze (12) est atteint.

Cette assemblée est composée de trente (29) personnes dont sept (7) membres du conseil d'administration.

Associations présentes et représentant(e)s :

Association des familles monoparentales et recomposées de St-Hyacinthe : France Gélinas, Andrée Normandeau, Lucie Tétreault

Association des familles monoparentales et recomposées La Chaudière : Sylvie Houle, Stéphane Mathieu

Association des familles monoparentales et recomposées La Relance : Nancy Labrie Bonjour Soleil : Isabelle Leclair, Claude Poulin

Centre des familles monoparentales et recomposées du Québec : Ginette Boisvert, Johanne Légaré

Centre haïtien d'action familiale : Marie-Suzie Weche, Jocelyne Sévère

Cible Famille Brandon: Manon Pagette Horizon Nouveau: Josée Corriveau

La Petite maison de la Miséricorde : Michèle Desmeules, Michelle Pelletier Maison de la famille Contre Vents et Marées : Sylvie Desnoyers, Danielle Martin

Parents-Branchés: Micheline Bolduc

Parents uniques des Laurentides: Marlène Chartrand, Nancy Désormeaux

Re-Nou-Vie: Nancy Desnoyers.

Regroupement des familles monoparentales et recomposées de Laval : Alexandre

Villeneuve

Repère : Mohammed Barhone

Réseau d'aide aux familles en transition : Nathaly Roy

Réseau d'appui aux familles monoparentales et recomposées de l'Estrie : France

Lapalme, Lucie Roch, Liliane Uittien

Sources Vives, familles monoparentales et recomposées : Jocelyne Lavoie

Sont aussi présentes, sans droit de vote :

Mesdames Nicole Lacelle, Louise Bernier

Les membres du personnel du siège social : Sylvie Lévesque, directrice générale, Lorraine Desjardins, agente de recherche et de communication et Laurence Lagouarde, agente de liaison et de mobilisation.

3- NOMINATION D'UN(E) PRÉSIDENT(E) D'ASSEMBLÉE ET D'UN(E) SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

Madame Nicole Lacelle souhaite la bienvenue à tou(te)s et, demande une proposition afin de nommer officiellement une présidente et une secrétaire d'assemblée.

11.06.11.1

Il est proposé par Nathaly Roy et appuyé par Marie-Suzie Weche que Nicole Lacelle soit désignée présidente d'assemblée. Il est également proposé par Jocelyne Lavoie, appuyée de France Gélinas, que Louise Bernier assure le secrétariat de cette assemblée. Ces propositions sont adoptées à l'unanimité.

4- PRÉSENTATION DES OBSERVATEURS-TRICES

La présidente d'assemblée ne fait pas mention d'observateurs-trices lors de cette assemblée.

5- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La présidente d'assemblée fait la lecture de l'ordre du jour. Un précision est apportée au point 11 de changer présentation des priorités 11-12 par présentation des perspectives d'action pour 2011-2014.

Aucun ajout n'est fait.

11.06.11.2

Il est proposé par Nancy Desnoyers et appuyé par Sylvie Houle d'adopter l'ordre du jour tel que modifié. Proposition adoptée à l'unanimité.

6- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 12 JUIN 2010

La présidente d'assemblée demande si les personnes présentes lors de l'assemblée générale annuelle de 2010 ont des modifications à apporter au procès-verbal déposé.

11.06.11.3

Il est proposé par Jocelyne Sévère et appuyé par Lucie Tétreault, que le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 12 juin 2010 soit adopté tel que déposé. Cette proposition est adoptée à l'unanimité

7- PRÉSENTATION ET ADOPTION DU RAPPORT D'ACTIVITÉS 2010-2011

Madame Nathaly Roy nous fait part des principales activités de la Fédération, des enjeux importants qui ont été défendus et des dossiers juridiques qui ont été traités pendant l'année qui se termine. Elle fait un bref bilan des activités du conseil d'administration et remercie tous les membres pour leur engagement.

Madame Nathaly Roy annonce qu'elle termine son mandat comme présidente de la Fédération et ne se représentera pas à ce poste et remercie chaleureusement les travailleuses permanentes pour leur dévouement et leur disponibilité.

Madame Laurence Lagouarde prend le relais pour la présentation détaillée du rapport d'activités. Les participant(e)s sont sollicité(e)s, à partir de scénarios sous forme d'émission de télévision, de présenter une partie du rapport d'activité.

Une allocution est faite pour souligner les cinq (5) ans de dévouement de Madame Nathaly Roy comme présidente de la Fédération et on lui remet un cadeau en remerciement de son excellent travail durant toutes ces années.

8- PRÉSENTATION ET ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS 2010-2011

Madame Marie-Suzie Weche, trésorière, présente les états financiers. Elle précise que maintenant le rapport financier sera audité.

La présidente de l'assemblée, Madame Nicole Lacelle, explique aux délégué(s) de l'assemblée les différentes procédures de contrôle de la comptabilité au sein d'une entreprise.

Madame Sylvie Lévesque répond aux questions des délégué(e)s.

11.06.11.4

Il est proposé par Michèle Desmeules et appuyé par Alexandre Villeneuve que le rapport d'activités et les états financiers 2010-2011 soient adoptés. La proposition est adoptée à l'unanimité.

9- PRÉSENTATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2011-2012

Madame Marie-Suzie Weche, présente brièvement les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2011-2012.

Madame Sylvie Lévesque répond aux questions des délégué(e)s.

10- NOMINATION D'UN VÉRIFICATEUR POUR L'EXERCICE 2011-2012

Le coût de l'audit ayant augmenté substantiellement, le mandat de la firme Morin, Desrochers et Beaulieu de Québec ne sera pas reconduit.

11.06.11.5

Il est proposé par Nancy Désormeaux appuyé par Mohammed Barhone de mandater le CA afin de trouver une nouvelle maison de vérification pour les états financiers 2011-2012. Proposition adoptée à l'unanimité.

11-ORIENTATIONS GÉNÉRALES ET PERSPECTIVES D'ACTION 2011-2014

Madame Sylvie Lévesque fait part de la décsion du conseil d'administration de présenter un plan d'action sur trois ans afin de permettre à la FAFMRQ de mieux ancrer les projets et les activités.

Ces priorités sont les suivantes :

- 1 Défense des droits :
- 2 Mobilisation des membres et vie associative ;
 - a) Éducation populaire/Formation
 - b) Vie Associative
- 3 Recherche participative et partenariat ;
- 4 Visibilité/Promotion ;
- 5 PPP sociaux.

11.06.11.6

Il est proposé par Andrée Normandeau et appuyé par Claude Poulin d'adopter en bloc les priorités 2011 à 2014. La proposition est adoptée à l'unanimité.

12-ÉLECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

a) Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'élection

11.06.11.7

Il est proposé par Manon Pagette appuyé par Marie-Suzie Weche que Nicole Lacelle et Louise Bernier soient nommées respectivement présidente et secrétaire d'élection. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

b) Explication des procédures d'élection

Extrait des règlements généraux

Conseil d'administration

Art.22 Composition

Le Conseil d'administration se compose de neuf (9) membres dont:

- au moins six (6) membres proviennent du groupe A, incluant la présidence
- au moins un (1) membre provient du groupe B.

Art.20.3.1 Critères d'éligibilité à la présidence

Art. 20.3 Élection du/de la président(e) de la corporation

20.3.1 Critères d'éligibilité à la présidence

Seuls les membres actifs du groupe A sont éligibles à la présidence de la FAFMRQ

- â) Être impliqué(e) depuis au moins un an dans un OC-OCA qui a le statut de membre actif du groupe A de la corporation;
- b) Connaître la structure provinciale et le rôle du/de la président(e) de la corporation;
- c) Être disponible pour remplir son rôle de porte-parole officiel et de représentation à l'extérieur ainsi que celui d'animation au sein de la corporation;
- d) Être parent d'une famille monoparentale ou recomposée.

12.1- RAPPORT DES MISES EN CANDIDATURES À LA PRÉSIDENCE ET ÉLECTION

À la convocation de l'assemblée générale, le poste de présidence du conseil d'administration était à combler.

En conformité aux règlements généraux, au 12 mai 2011, une seule candidature avait été reçue. Il s'agit de :

Madame Lucie Roch.

La présidente d'élection, Madame Nicole Lacelle vérifie l'intérêt de madame Lucie Roch à prendre le poste.

Lucie Roch accepte et est donc élue par acclamation à la présidence de la Fédération pour un mandat de (2) ans.

12.2- RAPPORT DES MISES EN CANDIDATURES DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET ÉLECTION

À la convocation de l'assemblée générale, il y avait cinq (5) postes à combler au sein du conseil d'administration.

Cinq (5) candidatures en règle ont été reçues en date du 12 mai 2011. Il s'agit de :

- 1-Céline Fortier de l'Association des familles monoparentales ou recomposées La Source :
- 2- Lucie Tétreault de l'Association des familles monoparentales et recomposées de St-Hyacinthe ;
- 3 Danielle Martin de Contre Vents et Marées de Chandler ;
- 4 Mohammed Barhone de Repère ;
- 5- Alexandre Villeneuve du Regroupement des familles monoparentales et recomposées de Laval.
- De ces cinq (5) candidatures, tous sont membres actifs du groupe A. Aucune candidature du groupe B n'a été reçue.
- Céline Fortier, Lucie Tétreault, Danielle Martin, Mohammed Barhone et Alexandre Villeneuve sont élus par acclamation.

Il est proposé par Micheline Bolduc et appuyé par Ginette Boisvert que ces membres siègent au conseil d'administration. La proposition est adoptée à l'unanimité.

13-PRÉSENTATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FAFMRQ 2011-2012

Pour l'année 2011-2012, le conseil d'administration de la FAFMRQ sera composé de :

- Madame Lucie Roch, Réseau d'appui aux familles monoparentales et recomposées de l'Estrie à la présidence, (Estrie):
- ➤ Céline Fortier, Association des familles monoparentales ou recomposées La Source (Centre du Québec);
- Lucie Tétreault, Association des familles monoparentales et recomposées de St-Hyacinthe, (Montérégie);
- ➤ Danielle Martin, Contre Vents et Marées de Chandler, (Gaspésie);
- Mohammed Barhone, Repère, (Montréal);

- Alexandre Villeneuve, Regroupement des familles monoparentales et recomposées de Laval, (Laval)
- Marie-Suzie Weche, Centre haïtien d'Action familiale, (Montréal);
- Michelle Pelletier, La petite Maison de la Miséricorde, (Montréal);
- Nancy Désormeaux, Parents Uniques des Laurentides, (Laurentides).

14-FIXATION DE LA COTISATION ANNUELLE DES MEMBRES 2012-2013

Michelle Pelletier présente aux délégués la proposition du conseil d'administration de majorer la cotisation des membres. En effet, depuis 2001, il n'y a pas eu d'augmentation et avec l'arrivée de nouveaux membres les dépenses risquent d'augmenter.

Monsieur Mohammed Barhone propose que les nouveaux membres aient une cotisation moins élevée la 1ère année. L'assemblée discute de cette proposition.

Il est proposé par Madame Manon Pagette et appuyé par Madame Jocelyne Lavoie que la cotisation des membres associés ne soient pas la même que celle des membres actifs. Sylvie Lévesque explique à l'assemblée les raisons qui ont mené la Fédération à augmenter la cotisation.

Sur cette proposition, la présidente demande le vote.

Résultat:

✓ Pour : 2 cartons✓ Contre : 23 cartons✓ Abstention : 5 cartons

La proposition est donc rejetée.

Par la suite, la présidente demande le vote sur la proposition de monsieur Mohammed Barhone. Monsieur Mohammed Barhone retire sa proposition.

11.06.11.8

Il est proposé par Michelle Pelletier et appuyé par Nathalie Roy que les montants de la cotisation annuelle pour tous les types de membres pour 2012-2013 soient majorés de la façon suivante: Pour les membres actifs: Groupe A (Toute association locale exclusivement ou majoritairement composée de familles monoparentales et recomposées du Québec) et Groupe B (Tout organisme communautaire (OC) ou organisme communautaire autonome (OCA) local).

- Les organismes ayant un budget global qui se situe entre : 0 \$ et 49,999 \$, la cotisation passe de 25\$ à **50\$**;
- Les organismes ayant un budget global qui se situe entre : 50,000 \$ et 99,000 \$, la cotisation passe de 50\$ à 100\$;

• Les organismes ayant un budget global qui se situe : à 100,000 \$ et plus, la cotisation passe de 75\$ à 150\$.

Pour les membres associés (Tout organisme à but non lucratif (OBNL), ou association ou regroupement) Il est proposé : 75\$ à <u>150\$.</u>

Pour les membres individuels il est proposé : 30\$ à 45\$.

La proposition de la cotisation annuelle est adoptée à l'unanimité.

15-DIVERS

La présidente invite les membres présent(e)s qui le désirent à s'adresser à l'assemblée.

- 1. Madame Laurence Lagouarde sollicite les délégués pour le recrutement de participantEs pour une recherche (Ruptures conjugales et partages matériels et financiers) effectuée par Madame Hélène Belleau, chercheure à l'INRS.
- 2. Madame Laurence Lagouarde informe l'assemblée qu'un nouveau guide « À vos amours, à vos affaires » est maintenant disponible. Elle explique que ce guide concerne la dimension économique de la vie à deux. Des exemplaires sont distribués aux membres. Elle ajoute que l'ACEF travaille également à produire un autre guide concernant les familles recomposées et le budget. La FAFMRQ a été consultée.

16-LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La présidente demande la levée de l'assemblée puisque tous les points à l'ordre du jour ont été entendus.

11.06.11.9

Il est proposé par Marie-Suzie Weche et appuyé par Sylvie Houle que l'assemblée soit levée. La proposition est adoptée à l'unanimité. Il est 14h25.